

**CDAS 44**  
du 4 avril 2024

**DÉCLARATION LIMINAIRE**



**finances**  
**Solidaires**

**ACTION SOCIALE  
EN DANGER !**



Monsieur le Président,

Dans un environnement international en proie à une inflation galopante (notamment sur le prix de l'énergie et des matières premières), les inégalités se creusent, exacerbant les mécontentements et faisant de la question du pouvoir d'achat et des inégalités une préoccupation primordiale des citoyennes et des citoyens. L'exigence de justice sociale et de partage des richesses se fait chaque jour plus criante.

Les attentes des agentes et des agents sont de plus en plus justifiées.

Or, ce Comité Départemental de l'Action Sociale se tient après des annonces du Ministre de l'Économie, selon lesquelles l'État doit faire dix milliards d'euros d'économies en 2024.

Tous les ministères vont devoir se serrer la ceinture. Une fois de plus, les fonctionnaires, notamment de notre ministère, éternels boucs émissaires, vont encore faire les frais de dépenses incontrôlées.

Alors que le gouvernement continue d'implorer une improbable bienveillance des plus riches, aucune mesure concrète n'est mise en place pour augmenter les rémunérations, limiter les effets de l'inflation, instaurer une véritable justice fiscale, sociale et environnementale.

Alors que la pauvreté augmente dans notre pays, que le pouvoir d'achat baisse suite à une inflation historique des prix, nos retraité·es se sont vus refuser à l'automne dernier, le droit au bénéfice des chèques vacances. Encore un recul social pour une population fragilisée, car à quels retraité·es profitaient les chèques-vacances ? A celles et ceux dont les pensions sont les plus faibles. Cela démontre encore le peu d'intérêt que l'État employeur réserve à ses personnels qui ont servi toute leur vie professionnelle.

Dans une période particulièrement difficile d'un point de vue économique avec une inflation toujours aussi élevée, pesant notamment, sur les dépenses alimentaires et énergétiques, l'action sociale devrait prendre toute sa dimension, toute son utilité.

Or l'Action Sociale régresse :

- Suppressions d'emplois dans les délégations
- Diminution des moyens humains
- Réformes mettant en danger la structuration de l'Action Sociale et les prestations apportées.

Ce n'est pas la réforme imposée du réseau qui va nous rassurer : la régionalisation aura pour conséquences de limiter les actions et ceux au détriment des agentes et des agents.

Ainsi, le Secrétariat Général a précisé : «qu'au regard des caractéristiques de la région Île-de-France, des pratiques actuelles des départements, une approche interdépartementale voire régionale pourrait faire sens».

Est-ce un premier pas vers la fin de la départementalisation des crédits d'actions locales et bien entendu la réduction desdits crédits ?

**Solidaires  
Finances  
s'oppose  
fermement à  
ces projets ;  
jamais  
nous ne  
négocierons  
ni le poids  
des chaînes  
ni même leurs  
couleurs !**



Concernant ce premier CDAS 2024,

Malgré les interventions de Solidaires Finances lors de la présentation du règlement intérieur du CNAS le 15 décembre dont découle celui du CDAS 44, peu de modifications ont été apportées entre le projet (RI CNAS) du 31 mai 2023 et la nouvelle version. A l'instar du vote unanime exprimé au CNAS, nous voterons contre ce texte.

Quant aux nouvelles prestations mises en place pour l'aide à la parentalité, Solidaires Finances déplore que le chèque finance (d'ailleurs très difficilement accepté par les organismes et associations sportives) soit réservé à la tranche d'âge 12/17 ans et ne démarre pas dès l'âge de 6 ans.



### **Par ailleurs la restauration collective en Loire Atlantique n'est pas brillante.**

Les fermetures des restaurants des finances et des restaurants conventionnés continuent et des territoires ne présentent plus aucune offre de restauration collective. Les solutions de remplacement ne sont pas suffisantes.

Le titre restaurant d'une valeur faciale de 6€ n'a pas été revalorisé depuis des années et ce malgré une inflation de 7% en 2023. Qu'attend le secrétariat général pour l'augmenter ?

Le conventionnement subit d'une part la fermeture de restaurants causé par l'augmentation des charges des restaurateurs, et le phénomène de la «shrink flation» à savoir une réduction des portions sans baisse du tarif.

Solidaire Finances déplore une absence d'information concernant l'avancé du futur RIA Doumergue.

Quand est-il de la situation des anciennes et anciens employé-es de la restauration de l'INSEE ?

Quand est-il de la nouvelle association de gestion l'AGRICAN (Association de Gestion du Restaurant Inter-Administratif de la Cité Administrative de Nantes) ?

Quelles sont les solutions proposées aux agentes et aux agents en attendant le nouveau RIA ?

En conclusion, alors qu'elle devrait être un facteur d'avancée sociale, la restauration collective en Loire Atlantique est, de faite, une source d'inégalité de traitement entre les agentes et les agents .

### **Une nouvelle fois, Solidaire Finances déplore les conditions de travail de ce CDAS.**

Depuis la nouvelle organisation départementale en novembre 2022, les méthodes de travail du CDAS sont déplorables.

Les prises de décisions, toujours urgentes, se font par mails voire même pendant les vacances scolaires. Pour illustration, une relance pour le séjour retraité-es EPAF nous est parvenu la veille de cette instance

Or les représentantes et représentants du personnel ne bénéficient pas toutes et tous de suffisamment de décharges de travail pour analyser la situation et se concerter avec leurs collègues afin d'apporter une réponse collégiale. Des groupes de travail doivent être convoqués pour organiser la prise de décisions. Voilà un exemple de dialogue social constructif.

La concertation et la prise de décision en séance plénière doit rester le mode habituel et normal de fonctionnement du CDAS. La prise de décision par mail doit constituer une exception.

A l'heure de l'austérité et de la précarisation sans cesse accrue, Solidaires Finances souligne plus que jamais la nécessité de l'Action Sociale qui a pour but d'améliorer les conditions de vie des agentes et des agents, de leurs familles, des retraité-es, dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs non sans oublier l'aide qu'elle peut apporter à celles et ceux qui vivent des situations difficiles.

**L'action sociale n'est pas encore un luxe, c'est toujours une nécessité !**